

Séance du jeudi 16 avril 2026

Membres en exercice

: 15

Date de la convocation: 09/04/2026

Présents : 14

seize avril deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.

Votants: 15

Secrétaire de séance:

Édith ESCOURROU

Présents : Hélène BENAZET - TOUZAN, Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Édith ESCOURROU, Julien ESCOURROU, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda Maria PENELA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO, Anne - Erell TOR

Représentés: Dominique COMBE représenté par Anick COMBE

Excusés:

Absents:

Objet: Reprise des concessions à l'état d'abandon : cimetière "vieux" - DE_2026_0032

Madame le maire rappelle la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon du cimetière communal dit "cimetière vieux" :

Au regard de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions ci-après listées et du respect dû aux défunts et à leurs sépultures, la procédure de reprise a été initiée il y a deux ans, le premier constat d'abandon ayant eu lieu le 24 mai 2024.

Après avoir entendu lecture du rapport de Madame le maire qui lui demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions listées ci-après, qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à un an d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT), donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon :

Présumé RIVIERE FRAISSE, n° de plan 22

GALLIEU Alphonse, n° de plan 25

Présumé CLAVERE, n° de plan 29

BOSC Jean, n° de plan 30

Présumé MAUX, n° de plan 37

Présumé BOURDIE Amédée, n° de plan 41

Présumé MIR, n° de plan 44

Présumé GOUT MARTY, n° de plan 47

ASSET Jean, n° de plan 50

Présumé BOURDIE Jean / PARAZOLS, n° de plan 55

Présumé LEFEBVRE, n° de plan 56

Présumé LAVAL SOUILLE, n° de plan 59

FEDOU Léon, n° de plan 64

Présumé AZNAR, n° de plan 84

INCONNU, n° de plan 84 bis

INCONNU, n° de plan 84 ter

INCONNU, n° de plan 86

INCONNU, n° de plan 123

Présumé ROGER, n° de plan 126

Présumé LIABOT, n° de plan 129

Présumé VIEU, n° de plan 135

INCONNU, n° de plan 136

INCONNU, n° de plan 142

GABARRE Henriette, n° de plan 145

Présumé MIQUEL, n° de plan 146

Présumé AYNARD, n° de plan 150

Présumé AMIEL, n° de plan 167

Présumé LIABOT, n° de plan 171

Présumé PORTECH, n° de plan 176

Présumé TEISSEYRE, n° de plan 186

INCONNU, n° de plan 187

INCONNU, n° de plan 188

INCONNU, n° de plan 189

INCONNU, n° de plan 200

INCONNU, n° de plan 203

INCONNU, n° de plan 204

Présumé MAUREL, n° de plan 207

INCONNU, n° de plan 215

Présumé LIABOT, n° de plan 219

Présumé DURAND, n° de plan 224

INCONNU, n° de plan 227

Présumé HERNANDEZ, n° de plan 228

Présumé NAUDINAT, n° de plan 229

Présumé ESCANDE, n° de plan 230

INCONNU, n° de plan 236

Présumé BETEILLE, n° de plan 241

Présumé PLANES, n° de plan 244

Présumé ROGER, n° de plan 252

Présumé GRAND, n° de plan 253

Présumé ROQUE, n° de plan 254

Le conseil municipal,

Vu le CGCT, notamment ses articles L 2223-13 à L2223-18 et R 2223-12 à R 2223-21,

Considérant que les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence et qu'elles sont bien en état d'abandon, ledit état dûment constaté,

Considérant que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par les attributaires desdites concessions, en leurs noms et aux noms de leurs successeurs, de les maintenir en bon état d'entretien, et qu'elles sont, en outre, nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière,

DÉCIDE

- D'autoriser Madame le maire à reprendre au nom de la commune les concessions sus-indiquées en

état d'abandon,

- De charger Madame le maire de l'exécution de la présente délibération

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

011-211101720-DE_2026_0032-DE

A G E D I

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,

Madame le maire, **Béatrice BORT**

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Béatrice Bort' written in a cursive, stylized script.